

Bulletin du Conseil Municipal d'Asnois

N° 2 - Janvier-Février 2006

Le Mot du Maire

Comme vous le savez, le conseil municipal n'a pas désiré reconduire la cérémonie des vœux, qui, il est vrai, n'attirait plus beaucoup de monde. C'est pourquoi, je vous adresse néanmoins avec plaisir, mes meilleurs vœux, accompagnés de ceux du conseil, pour cette nouvelle année.

Voilà deux mois que la nouvelle équipe municipale a été mise en place et déjà, des chantiers ont été entrepris ou poursuivis.

Comme je l'avais souhaité, ce travail se fait dans la plus grande entente où chacun peut trouver sa place, selon ses choix et sa disponibilité, dans l'intérêt premier de la commune. Durant cette nouvelle année, nous aurons à cœur de continuer à défendre les intérêts de chaque habitant d'Asnois et de faire entendre la voix de la commune dans les différentes instances représentatives.

Cordialement

Christophe DENIAUX



Le Conseil Municipal

Eglise Saint Loup

Les travaux de restauration ont enfin repris grâce à l'arrivée de nouvelles sources de financement :

- Conseil Général : 15 000 €
- Ministère de l'Intérieur : 15 000 €

Cependant, l'ensemble des travaux prévus ne sera pas accompli. En effet, du fait du désengagement financier de la DRAC (Etat), nous ne pourrons pas entreprendre les enduits extérieurs de l'église. En revanche, la totalité de l'intérieur de l'édifice (sauf les vitraux) sera restaurée. Il est encore trop tôt pour faire un bilan financier de la souscription ouverte par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine, cependant, les dons ont été très nombreux et nous nous conduisons vers une opération blanche en ce qui concerne les travaux de restauration des peintures murales. **Un grand merci à tous les généreux donateurs.**

La charpente du bas côté nord, du chœur, ainsi que les travaux de couverture sont en cours d'achèvement. Le drainage est, quant à lui, terminé.

Comme vous avez pu le constater, l'auvent de l'entrée a été supprimé, redonnant à la façade sa disposition d'origine et dégageant ainsi le portail de l'église.

Un besoin de financement de 10 000 Euros se dégage pour cette nouvelle tranche de travaux. Ce financement sera assuré par un emprunt. Sans surprise, nécessitant des interventions supplémentaires, nous sommes en dessous des prévisions budgétaires initiales.

(90 000 € d'emprunt étaient prévus). Nous en sommes actuellement à 60 000 €.



Voirie

Le conseil avait souhaité entreprendre la rénovation du chemin communal n°2 d'Asnois à Metz le Comte (rue du Moulin), voie intercommunautaire. Or, lors de la commission voirie de la communauté de communes, ces travaux n'ont pas été retenus. D'autres communes ayant déjà déposé leur dossier au budget précédent. Ces communes ont donc vu leur projet financé et le nôtre renvoyé au budget 2007.

Eclairage public

Un projet d'augmentation de foyers lumineux a été demandé au Syndicat intercommunal d'électricité de la Nièvre (SIEEN) afin de parfaire l'éclairage public.

Collecte des bios déchets

Les directives européennes obligent à ramasser les déchets ménagers ultimes séparément des bios déchets. Pour se faire, la communauté de communes organise un ramassage sélectif de ces bios déchets. Chaque maison aura deux conteneurs (un pour la maison, un autre pour le ramassage dans la rue). Ces bacs ont été distribués le samedi 28 janvier 2006 à la mairie d'Asnois. Ils sont propriété de la communauté de communes et sont attachés à la maison. En cas de vente ou de déménagement (logement locatif), ils devront rester dans les lieux.

Il est important que chacun se sente concerné par cette démarche d'un point de vue écologique (pensons à nos enfants !) mais également d'un point de vue financier. Quelques chiffres :

Pour traiter 1 tonne de déchets ultimes, il en coûtera 93 €

alors que pour traiter 1 tonne de fermentescibles il en coûtera 46 €

Le non tri alourdit d'autant nos poubelles et pénalise financièrement l'ensemble des habitants de la communauté de communes. **Alors trions !**

A noter :

Les personnes qui n'ont pas pu récupérer leurs bacs le 28/01 peuvent le faire en venant à la mairie ou bien en prenant contact avec le maire.

Affouages

Cette année les affouages se situent dans les Grands Bois (au dessus de Bidon)

Calendrier des affouages :

- abattage et enstérage : jusqu'au 15 avril 2007 (interdiction entre le 16/04/06 et le 15/10/06)
- débardage : jusqu'au 15 octobre 2007

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

La loi sur l'eau du 03.01.1992 impose aux collectivités de créer un SPANC à compter du 1^{er} janvier 2006. C'est un service public qui va permettre de contrôler que les installations d'assainissement non collectif ont été conçues, implantées et réalisées dans le respect des prescriptions réglementaires ; il va permettre de réaliser un diagnostic des installations existantes et de vérifier périodiquement leur bon fonctionnement tous les 4 ans. Ce service est géré par la communauté de communes de Tannay.

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec les services de la communauté de communes ou bien en mairie.

Fleurissement de la commune

Le Groupement Touristique des Vaux d'Yonne a attribué à la commune le deuxième prix de la catégorie des villages de moins de 200 habitants, pour le fleurissement du village. Ce prix de 30 € vient récompenser le travail fourni. Merci donc à Marcel Léger qui s'occupe du fleurissement avec notre cantonnier, Olivier Vigoureux.

Merci également aux habitants qui, à leur manière, contribuent à l'embellissement du village. Quatre d'entre eux ont d'ailleurs été récompensés par ce même jury.

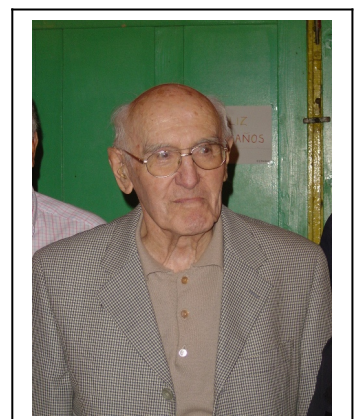
Micro coupures d'électricité.

Nous avons connu des périodes de micro coupures, notamment en matinée. Devant la gêne occasionnée, un courrier a été envoyé à EDF, afin de signaler ces dysfonctionnements. Selon ces services, ces micro coupures sont « normales » du fait du type de construction de la ligne. Cependant, une surveillance a été mise en place afin de tenter de réduire ce problème.

Vie de la commune

Félicitations au Centenaire.

Le jeudi 06 octobre 2005, Monsieur Rollin, ancien maire d'Asnois, fêtait ses 100 ans. Entouré de sa famille et d'une foule nombreuse, il s'est vu remettre différents cadeaux dont une médaille à l'effigie de Marianne, offerte par la municipalité d'Asnois. Cette médaille a été



remise par Marcel Léger, maire par intérim, en présence de Philippe Nolot, conseiller général et président de la communauté de communes de Tannay.

Saint Vincent 2006

Cette année, la Saint Vincent a connu un beau succès en réunissant près de 40 convives. Après la messe à la chapelle, un concours amical a départagé les vins de l'année. Cette fête perpétue la tradition et rappelle l'activité viticole déjà ancienne de la commune.

Imprimé par nos soins